

EN 2020, SOUTENEZ LES ACTIONS DU MOOVJEE POUR L'ENTREPREUNARIAT !

lun 03/02/2020 - 09:00



Depuis un an, l'Unis soutient l'insertion professionnelle des jeunes avec le Moovjee, qui promeut la richesse d'un parcours professionnel dans notre secteur.

C'est en particulier dans le cadre de cette collaboration que nous avons pu faire rayonner notre profession à Viva Technology et créer un "village innovation" lors du Congrès de l'Unis 2019 à Paris.

Ces rencontres avec la jeunesse qui s'engagent dans le secteur immobilier sont essentielles pour nous permettre d'être à l'écoute des innovations et donner envie aux jeunes les plus motivés de nous rejoindre.

La taxe d'apprentissage est un impôt que nous payons tous. Cette année, les modalités de versement ont changé. Nous devons les payer directement aux organisations éligibles et c'est à vous de choisir à quelle structure vous souhaitez faire votre règlement.

Nous vous invitons donc à soutenir le Moovjee, association avec laquelle nous mettrons en place, cette année encore, de nombreuses actions.



Chaque année vous versez une taxe d'apprentissage correspondant à 0.68% de votre masse salariale. C'est le seul impôt pour lequel vous pouvez choisir vos bénéficiaires : profitez-en !

Vous fléchez sans doute une partie de cette taxe d'apprentissage vers des organismes de formation, continuez ! Au regard de son action de sensibilisation aux métiers et d'accompagnement à l'insertion professionnelle, le Moovjee est éligible à 30% de la partie du solde de la taxe (anciennement hors quota).

Vous pouvez vérifier ici notre éligibilité.

Les années précédentes, des organismes collecteurs se chargeaient de reverser les fonds non fléchés. Cette année, vous devez impérativement nous reverser directement les sommes que vous souhaitez nous adresser afin que nous puissions continuer à agir auprès des jeunes. Grâce à ces fonds, nous faisons découvrir aux jeunes vos métiers, vos secteurs et leur donnons envie de s'investir dans une vie professionnelle passionnante.

L'enjeu est important, nous avons besoin de votre soutien et d'un relai massif auprès de vos partenaires, clients, réseaux pour qu'ensemble nous puissions accompagner les jeunes à entreprendre leur vie, ces jeunes qui demain pourront devenir des collaborateurs précieux.

Pour en savoir plus sur la taxe d'apprentissage 2020, [c'est par ici](#)

Ce projet de société vous plait ?

Dites-le nous et nous pourrions aller plus loin et construire un partenariat pour faire rayonner votre entreprise !

Des entreprises de votre entourage pourraient soutenir cette action, n'hésitez pas à faire passer le message et à nous mettre en relation :

Contact AJ2E-Moovjee

Bénédicte SANSON - Déléguée Générale

Tel : 01 43 57 84 29

Email : benedicte@moovjee.fr

Découvrez nos actions et ses contributeurs : www.moovjee.fr